

**DIVISION DE PARCELLE
CESSION ET REUNION
REPORTS ET AJUSTEMENTS DIVERS
REPORT DE SERVITUDES**

Fondation HBM Émile DUPONT
VILLE DE VERNIER

Parcelles 2705 et dp3917 de la commune de VERNIER
TM 13/2024

PROJET DU 25 mars 2024
MODIFIE LE 16 mai 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le *

A GENEVE, en l'Étude PONCET, BUHLER, LACIN & VALLERY, 5, Rue Pedro-Meylan, et en les bureaux de la VILLE DE VERNIER, Rue du Village 9,

Par-devant Me Sandrine CHATELANAT, notaire à Genève, soussignée, substituant sa consoeur, Me Mariella VALLERY-SPAETHE, également notaire à Genève,

ONT COMPARU :

1. M* et M*,

agissant au nom et pour le compte de :

Fondation HBM Émile DUPONT

entreprise de droit public ayant son siège à 1205 GENEVE, Rue Gourgas 23bis, c/o Secrétariat des Fondations Immobilières de Droit Public, IDE CHE-109.951.994,

ayant tous pouvoirs aux fins des présentes en leur qualité de * respectivement *, et disposant de la signature collective à deux, ainsi que cela résulte du Registre du Commerce, **(Ou faut-il prévoir une procuration en faveur d'un tiers ?)**

ladite entreprise ci-après dénommée : le « cédant »,

D'une part.

2. Messieurs Mathias BUSCHBECK et Gian-Reto AGRAMUNI, Conseillers administratifs,

agissant au nom et pour le compte de la :

VILLE DE VERNIER

ayant tous pouvoirs aux fins des présentes en vertu d'une délibération du Conseil Municipal de la VILLE DE VERNIER du * 2024, approuvée par une décision du Département compétent du * 2024, ainsi que d'une délégation du Conseil Administratif du * 2024, documents dont des copies demeureront ci-annexées, **(justificatifs à nous remettre svp)**

ci-après dénommée : le « cessionnaire »,

D'autre part.

Les comparants, préalablement aux dispositions qui font l'objet du présent acte, ont exposé ce qui suit :

E X P O S E P R E L I M I N A I R E

1. REGIME DE PROPRIETE - DESIGNATION CADASTRALE

La Fondation HBM Émile DUPONT est inscrite au Registre foncier comme propriétaire de trois immeubles inscrits au Registre Foncier comme suit : "

1.1 Extrait du registre foncier Bien-fonds Vernier / 2649

État descriptif de l'immeuble

Commune politique	6643 Vernier
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	2649
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH368365639882
Surface	2'563 m ² , Mensuration Officielle
Mutation	
Numéro(s) plan(s)	Aucun
Part de surface grevée	
Nom local	Les Grands Prés
Couverture du sol	
Bâtiments/Constructions	Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1385, 496 m ² Avenue des Libellules 2, 1219 Châtelaine Surface totale 518 m ² (sur plusieurs immeubles) Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1386, 456 m ² Avenue des Libellules 4, 1219 Châtelaine Surface totale 474 m ² (sur plusieurs immeubles) Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1387, 495 m ² Avenue des Libellules 6, 1219 Châtelaine Surface totale 514 m ² (sur plusieurs immeubles) Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1388, 460 m ² Avenue des Libellules 8, 1219 Châtelaine Surface totale 469 m ² (sur plusieurs immeubles)

Observations MO

Observations RF

Immeubles dépendants

Vernier/2705 sur 2/6

Vernier/3207 sur 4/8

Propriété

Propriété individuelle
FONDATION HBM EMILE DUPONT,
entreprise de droit public, GENEVE

17.06.2002 4846 Transfert

Mentions

08.12.1980 A3062
ID.2004/059477

Préemption fav. État et Commune (LGL)

Servitudes

Les comparants dispensent le notaire soussigné de rappeler aux présentes les servitudes grevant cette parcelle, ces dernières n'étant pas pertinentes pour les opérations qui suivent.

Charges foncières

Aucun(e)

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

11.12.2012 2012/12005/0

Cédule hypothécaire sur papier au porteur, **Fr. 79'000'000.00**, 1^{er} rang, Intérêt max. 12 %, ID.2013/000676, Annotation : Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif, avec Vernier/2650 Vernier/2651

Porteur BANQUE CANTONALE DE GENEVE, société anonyme de droit public, GENEVE (CHE-105.981.074) - 11.12.2012 2012/12005/0

11.12.2012 2012/12005/0

Cédule hypothécaire sur papier au porteur, **Fr. 23'500'000.00**, 2^{ème} rang, Intérêt max. 12 %, ID.2013/000677, Annotation : Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif, avec Vernier/2650 Vernier/2651

Porteur BANQUE CANTONALE DE GENEVE, société anonyme de droit public, GENEVE (CHE-105.981.074) - 11.12.2012 2012/12005/0

@ FED : toutes ces cédules sont bien en mains de la BCGE ?

Coordonnées complètes du gestionnaire à nous fournir svp

Si elles sont en mains de la FED, et libres d'engagement, originaux des titres à nous remettre svp

1.2 Extrait du registre foncier Bien-fonds Vernier / 2650**État descriptif de l'immeuble**

Commune politique	6643 Vernier
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	2650
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH588465638334
Surface	594 m ² , Mensuration Officielle
Mutation	
Numéro(s) plan(s)	Aucun
Part de surface grevée	
Nom local	Les Grands Prés
Couverture du sol	
Bâtiments/Constructions	Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1389, 456 m ² Avenue des Libellules 10, 1219 Châtelaine Surface totale 474 m ² (sur plusieurs immeubles)

Observations MO

Observations RF

Immeubles dépendants**Vernier/2705 sur 1/6**

Vernier/3207 sur 1/8

Propriété

Propriété individuelle
FONDATION HBM EMILE DUPONT,
entreprise de droit public, GENEVE

17.06.2002 4846 Transfert

Mentions

08.12.1980 A3062
ID.2004/059477

Préemption fav. État et Commune (LGL)

Servitudes

Les comparants dispensent le notaire soussigné de rappeler aux présentes les servitudes grevant cette parcelle, ces dernières n'étant pas pertinentes pour les opérations qui suivent.

Charges foncières

Aucun(e)

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

11.12.2012 2012/12005/0

Cédule hypothécaire sur papier au porteur, **Fr. 79'000'000.00**, 1^{er} rang, Intérêt max. 12 %, ID.2013/000676, Annotation : Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif, avec Vernier/2649 Vernier/2651

Porteur BANQUE CANTONALE DE GENEVE, société anonyme de droit public, GENEVE (CHE-105.981.074) - 11.12.2012 2012/12005/0

11.12.2012 2012/12005/0

Cédule hypothécaire sur papier au porteur, **Fr. 23'500'000.00**, 2^{ème} rang, Intérêt max. 12 %, ID.2013/000677, Annotation : Droit de profiter des cases libres, Droit de gage collectif, avec Vernier/2649 Vernier/2651

Porteur BANQUE CANTONALE DE GENEVE, société anonyme de droit public, GENEVE (CHE-105.981.074) - 11.12.2012 2012/12005/0

1.3 Extrait du registre foncier Bien-fonds Vernier / 2651**État descriptif de l'immeuble**

Commune politique	6643 Vernier
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	2651
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH336583639075
Surface	1'891 m ² , Mensuration Officielle
Mutation	
Numéro(s) plan(s)	Aucun
Part de surface grevée	
Nom local	Les Grands Prés
Couverture du sol	
Bâtiments/Constructions	Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1390, 495 m ² Avenue des Libellules 12, 1219 Châtelaine Surface totale 513 m ² (sur plusieurs immeubles) Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1391, 456 m ² Avenue des Libellules 14, 1219 Châtelaine Surface totale 474 m ² (sur plusieurs immeubles) Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1392, 492 m ² Avenue des Libellules 16, 1219 Châtelaine Surface totale 510 m ² (sur plusieurs immeubles)
Observations MO	
Observations RF	
Immeubles dépendants	Vernier/2705 sur 3/6 Vernier/3207 sur 3/8

Propriété

Propriété individuelle
FONDATION HBM EMILE DUPONT,
entreprise de droit public, GENEVE

17.06.2002 4846 Transfert

Mentions

08.12.1980 A3062
ID.2004/059477

Préemption fav. État et Commune (LGL)

20.10.1993 5201
ID.2005/017989

Restrictions du droit de propriété (OFL) - Restriction
du droit d'aliéner - Droit d'emption et de préemption

Servitudes

Les comparants dispensent le notaire soussigné de rappeler aux présentes les servitudes grevant cette parcelle, ces dernières n'étant pas pertinentes pour les opérations qui suivent.

Charges foncières

Aucun(e)

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Aucun(e)

Droits de gage immobilier

11.12.2012 2012/12005/0

Cédule hypothécaire sur papier au porteur,
Fr. 79'000'000.00, 1^{er} rang, Intérêt max. 12 %, ID.2013/000676,
Annotation : Droit de profiter des cases libres, Droit de gage
collectif, avec Vernier/2649 Vernier/2650
Porteur BANQUE CANTONALE DE GENEVE, société anonyme de
droit public, GENEVE (CHE-105.981.074) - 11.12.2012
2012/12005/0

11.12.2012 2012/12005/0

Cédule hypothécaire sur papier au porteur,
Fr. 23'500'000.00, 2^{ème} rang, Intérêt max. 12 %, ID.2013/000677,
Annotation : Droit de profiter des cases
libres, Droit de gage collectif, avec Vernier/2649
Vernier/2650
Porteur BANQUE CANTONALE DE GENEVE, société anonyme de
droit public, GENEVE (CHE-105.981.074) - 11.12.2012
2012/12005/0

Il dépend notamment des trois immeubles ci-dessus désignés la copropriété pour respectivement 2/6, 1/6 et 3/6, de la parcelle en dépendance inscrite elle-même comme suit au Registre Foncier :

Extrait du registre foncier Bien-fonds Vernier / 2705

État descriptif de l'immeuble

Commune politique	6643 Vernier
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	2705
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH985365638158
Surface	5'601 m ² , Mensuration Officielle
Mutation	
Numéro(s) plan(s)	Aucun
Part de surface grevée	
Nom local	Les Grands Prés
Couverture du sol	
Bâtiments/Constructions	Garage privé, N° bâtiment : B1393 Surface totale 3'926 m ² (souterrain) Bâtiment plus petit que 20m2, N° bâtiment : B1671 Surface totale 13 m ² (souterrain) Bâtiment plus grand que 20 m ² non classé ailleurs, N° bâtiment : 3664, 53 m ² Bâtiment plus grand que 20 m ² non classé ailleurs, N° bâtiment : B1676, 30 m ² Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1389, 18 m ² Avenue des Libellules 10, 1219 Châtelaine Surface totale 474 m ² (sur plusieurs immeubles)

	Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1390, 18 m ² Avenue des Libellules 12, 1219 Châtelaine Surface totale 513 m ² (sur plusieurs immeubles)
	Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1391, 18 m ² Avenue des Libellules 14, 1219 Châtelaine Surface totale 474 m ² (sur plusieurs immeubles)
	Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1392, 18 m ² Avenue des Libellules 16, 1219 Châtelaine Surface totale 510 m ² (sur plusieurs immeubles)
	Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1385, 22 m ² Avenue des Libellules 2, 1219 Châtelaine Surface totale 518 m ² (sur plusieurs immeubles)
	Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1386, 18 m ² Avenue des Libellules 4, 1219 Châtelaine Surface totale 474 m ² (sur plusieurs immeubles)
	Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1387, 19 m ² Avenue des Libellules 6, 1219 Châtelaine Surface totale 514 m ² (sur plusieurs immeubles)
	Habitation à plusieurs logements, N° bâtiment : B1388, 9 m ² Avenue des Libellules 8, 1219 Châtelaine Surface totale 469 m ² (sur plusieurs immeubles)
	Autre bâtiment destiné aux loisirs, N° bâtiment : B1672, 3 m ² Route de l'Usine-à-Gaz 10, 1219 Aire Surface totale 156 m ² (sur plusieurs immeubles)
Observations MO	
Observations RF	
Immeubles dépendants	Aucun(e)

Propriété

(Fonds dominant) Vernier/2649 sur 2/6 Propriété individuelle FONDATION HBM EMILE DUPONT, Entreprise de droit public, GENEVE	17.06.2002 4846 Transfert
(Fonds dominant) Vernier/2650 sur 1/6 Propriété individuelle FONDATION HBM EMILE DUPONT, Entreprise de droit public, GENEVE	17.06.2002 4846 Transfert
(Fonds dominant) Vernier/2651 sur 3/6 Propriété individuelle FONDATION HBM EMILE DUPONT, Entreprise de droit public, GENEVE	17.06.2002 4846 Transfert

Mentions

08.12.1980 A3062 ID.2004/059477	Préemption fav. État et Commune (LGL)
------------------------------------	---------------------------------------

Servitudes

14.06.1968 D128 ID.2004/049207, 49677	(C) (Type C) Passage à pied et à véhicules en faveur de B-F Vernier/2655
14.06.1968 D128 ID.2004/049208, 49678	(D) (Type C) Passage à pied et à véhicules à charge de B-F Vernier/2655
14.06.1968 D128 ID.2004/049209, 49679	(D) (Type C) Passage à pied à charge de B-F Vernier/2655
14.06.1968 D128 ID.2004/049210, 49680	(C) (Type A) Distance et vue droite en faveur de B-F Vernier/2655
14.06.1968 D128 ID.2004/049213, 49683	(C) (Type G) Canalisation pour l'évacuation des eaux de surface en faveur de B-F Vernier/2655

14.06.1968 D128 ID.2004/049216, 49685-A	(C) (Type G) Canalisation pour eau potable en faveur de B-F Vernier/2655
14.06.1968 D128 ID.2004/049217, 49685-B	(D) (Type G) Canalisation pour eau potable à charge de B-F Vernier/2655 à charge de B-F Vernier/3207
14.06.1968 D128 ID.2004/049218, 49686-A	(C) (Type G) Canalisation pour le gaz de ville en faveur de B-F Vernier/2655
14.06.1968 D128 ID.2004/049219, 49686-B	(D) (Type G) Canalisation pour le gaz de ville à charge de B-F Vernier/2655 à charge de B-F Vernier/3207
06.06.1969 A1442 ID.2004/049227, 49690	(C) (Type C) Passage à pied et à véhicules en faveur de B-F Vernier/2706
06.06.1969 D158 ID.2004/049222, 49688-B	(C) (Type C) Passage à char et à talons en faveur de B-F Vernier/2649 en faveur de B-F Vernier/2650 en faveur de B-F Vernier/2651
06.06.1969 D158 ID.2004/049222, 49688-B	(D) (Type C) Passage à char et à talons à charge de B-F Vernier/2649 à charge de B-F Vernier/2650 à charge de B-F Vernier/2651
06.06.1969 D158 ID.2004/049223, 49688-C	(D) (Type C) Passage à char et à talons à charge de B-F Vernier/3207
06.06.1969 D158 ID.2004/049225, 49689-B	(C) (Type C) Passage à pied en faveur de B-F Vernier/2649 en faveur de B-F Vernier/2650 en faveur de B-F Vernier/2651
06.06.1969 D158 ID.2004/049225, 49689-B	(D) (Type C) Passage à pied à charge de B-F Vernier/2649 à charge de B-F Vernier/2650 à charge de B-F Vernier/2651
06.06.1969 D158 ID.2004/049226, 49689-C	(D) (Type C) Passage à pied à charge de B-F Vernier/3207
19.11.1970 D328 ID.2004/049229, 49692	(C) (Type G) Canalisations d'électricité en faveur de SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE, entreprise de droit public, GENEVE
04.05.1973 D105 ID.2004/049176, 49651	(C) (Type G) Collecteur d'eaux pluviales en faveur de COMMUNE DE VERNIER, commune
07.10.1986 D317 ID.2004/010620, 10999	(C) (Type C) Passage public à tous usages en faveur de COMMUNE DE VERNIER, commune
26.02.2014 2014/1490/0 ID.2014/001322, 84813	(C) (Type G) Canalisations électricité en faveur de SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE, entreprise de droit public, GENEVE (CHE-108.955.185)
03.06.2015 2015/5150/0 ID.2015/005567, 87877	(C) Canalisation(s) eau potable en faveur de SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE, entreprise de droit public, VERNIER (CHE-108.955.185)
29.03.2019 2019/2748/0 ID.2019/004400, 101606	(C) Canalisation(s) électricité en faveur de SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE, entreprise de droit public, VERNIER (CHE-108.955.185)

Il est précisé ici qu'en vertu d'un acte de remaniement parcellaire inscrit au Registre Foncier avant les présentes, la parcelle 2655 concernée par certaines des servitudes rappelées ci-dessus est dorénavant immatriculée au Registre Foncier sous le numéro 6156.

Charges foncières

Aucun(e)

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

01.11.1111 -

ID.2005/009010

Voir annotations aux fonds dominants dont dépend cet immeuble

Droits de gage immobilier

Aucun(e)

Et, avec ledit immeuble, toutes ses parties intégrantes et accessoires, sans exception ni réserve.

2. ZONE

La **parcelle 2705** est située en **zone 5 de développement 3**.

3. DOSSIER DE MUTATION

En vue du présent acte, les comparants, en leurs qualités, ont fait établir par Ney et Hurni SA à Genève, bureau d'ingénieurs géomètres officiels, sous sa propre responsabilité, le dossier de mutation N° 13/2024, daté du **7 mars 2024 à vérifier avant signature**, contrôlé le * 2024 **si plus de 2 mois**, visé par le service compétent et par les comparants, et dont un exemplaire demeure ci-annexé. **Original RF à nous remettre svp, avec 5 copies papier**

Observation étant faite que ledit dossier de mutation porte la mention « Mutation conforme au projet. Limites et surfaces susceptibles de modifications par un nouveau dossier de mutation (Articles 175 et 176 LaCC et 126 ORF) », ce qui pourrait entraîner, suite à la vérification par de la Direction de la mensuration officielle (DMO), une modification de celui-ci.

Cela exposé, les comparants, en leurs qualités, conviennent ce qui suit :

**D I V I S I O N D E P A R C E L L E
C E S S I O N E T R E U N I O N
R E P O R T S E T A J U S T E M E N T S D I V E R S
R E P O R T S D E S E R V I T U D E S**

1. DIVISION - ATTRIBUTION DE NOUVEAUX NUMEROS

La Fondation HBM Émile DUPONT convient, par les présentes, de diviser la parcelle en dépendance 2705 ci-dessus désignée dans l'exposé conformément aux indications du dossier de mutation ci-annexé, afin de former désormais les deux (2) nouvelles parcelles suivantes, savoir :

1. **Parcelle 6158 (2705A)**, d'une surface de 5'534 mètres carrés, dépendance des parcelles 2649 pour 2/6èmes, 2650 pour 1/6ème, et 2651 pour 3/6èmes, sur laquelle existent au lieudit « Les Grands Prés », les bâtiments suivants :

Bâtiment N° 3664	Autre bât. 20 m ² et plus	53 m ²
Bâtiment N° B1385	Partie hab. plusieurs logements (surface totale 518 m ²)	22 m ²
Adresse :	Avenue des Libellules 2	
Bâtiment N° B1386	Partie hab. plusieurs logements (surface totale 474 m ²)	18 m ²
Adresse :	Avenue des Libellules 4	
Bâtiment N° B1387	Partie hab. plusieurs logements (surface totale 514 m ²)	19 m ²
Adresse :	Avenue des Libellules 6	
Bâtiment N° B1388	Partie hab. plusieurs logements (surface totale 469 m ²)	9 m ²
Adresse :	Avenue des Libellules 8	
Bâtiment N° B1389	Partie hab. plusieurs logements (surface totale 474 m ²)	18 m ²
Adresse :	Avenue des Libellules 10	
Bâtiment N° B1390	Partie hab. plusieurs logements (surface totale 513 m ²)	18 m ²
Adresse :	Avenue des Libellules 12	
Bâtiment N° B1391	Partie hab. plusieurs logements (surface totale 474 m ²)	18 m ²
Adresse :	Avenue des Libellules 14	
Bâtiment N° B1392	Partie hab. plusieurs logements (surface totale 510 m ²)	18 m ²
Adresse :	Avenue des Libellules 16	
Bâtiment N° B1672	Partie autre bât. de loisirs (surface totale 156 m ²)	3 m ²
Adresse :	Route de l'Usine-à-Gaz 10	
Bâtiment N° B1676	Autre bât. 20 m ² et plus	30 m ²
	<i>Garage privé souterrain N° (B1393) d'une Surface de 3'926 m²</i>	
	<i>Autre bât. <20 m² souterrain N° (B1671) d'une Surface de 13 m²</i>	

2. Sous-parcelle 2705B, d'une surface de 67 mètres carrés, non bâtie, ci-après cédée.

2. CESSION – REUNION DE PARCELLES

La Fondation HBM Émile DUPONT déclare par les présentes céder, à la VILLE DE VERNIER, pour laquelle accepte ses représentants, la sous-parcelle suivante résultant de la division ci-dessus stipulée, à savoir :

Sous-parcelle 2705B, d'une surface de 67 mètres carrés, non bâtie,

que la VILLE DE VERNIER convient simultanément, conformément audit dossier de mutation, d'incorporer à son domaine public et de la réunir simultanément au **dp 3917**, sis aux lieuxdits « Aïre » et « Les Grand Prés ».

Étant précisé que ledit dossier de mutation comprend la mention suivante :

- « Abornement et levé après les travaux ».

Une **mention de « Mutation de projet » sera requise** au Registre Foncier à teneur des présentes, laquelle sera radiée, par les soins et sous la responsabilité de Ney et Hurni SA à Genève, bureau d'ingénieurs géomètres officiels, à l'occasion de la cadastration des nouvelles parcelles, respectivement de l'abornement, sous le contrôle des comparants.

3. CONDITIONS

La présente cession est consentie et acceptée aux conditions suivantes :

3.1 Entrée en possession et jouissance

Le cessionnaire est entré **OU** entrera **(à confirmer)** en possession et jouissance de la sous-parcelle qui lui est présentement cédée le * **OU** à une date qui sera fixée d'entente entre les parties mais au plus tard quinze (15) jours avant le début des travaux **(à confirmer)**.

3.2 Bail

Le cédant certifie que la sous-parcelle présentement cédée ne fait **OU** ne fera l'objet d'aucun bail et est libre de tout occupant et occupation quelconque, de même que de tous biens, au plus tard le jour de l'entrée en possession et jouissance.

3.3 Transfert de propriété

La cessionnaire deviendra légalement propriétaire de la sous-parcelle présentement cédée, dès l'inscription du présent acte au Registre Foncier, cette inscription opérant le transfert de propriété, conformément aux dispositions de l'article 656 alinéa 1 du Code Civil Suisse.

3.4 Transfert des profits et des risques

Il est convenu que tous les profits, de même que tous les risques, concernant la sous-parcelle cédée, passent au cessionnaire le jour de l'entrée en possession et jouissance.

3.5 Charges périodiques

Le cessionnaire acquittera, dès le jour de l'entrée en possession et jouissance, les charges périodiques afférentes à sa nouvelle parcelle.

3.6 Décompte

Un éventuel décompte des charges et des revenus, arrêté au jour de l'entrée en possession et jouissance, sera établi entre les parties, et la partie débitrice s'en acquittera dans les trente jours qui suivront sa réception.

3.7 État

Le cessionnaire accepte la sou-parcelle cédée, qu'il déclare bien connaître pour l'avoir vue et visitée préalablement aux présentes, dans son état actuel.

3.8 Surfaces et contenances

La cession est conclue, sans garantie des surfaces et des contenances, qui sont celles de la Direction de la mensuration officielle (DMO) et du dossier de mutation.

3.9 Exclusion des garanties

La cession est au surplus conclue, sans garantie du cédant quant aux défauts éventuels de la sous-parcelle cédée.

En conséquence, le cessionnaire déclare parfaitement savoir qu'il est ainsi privé des garanties prévues par la loi (articles 197 et suivants du Code des Obligations), notamment des actions en annulation de la cession-vente, en réduction du prix ou encore en dommages et intérêts.

3.10 Attestations du cédant - Loi sur la protection de l'environnement

Le cédant déclare et atteste :

- qu'il n'existe aucune convention écrite, orale ou tacite entre lui et des tiers mettant ces derniers au bénéfice d'avantages quelconques,
- qu'il n'est engagé dans aucun procès et qu'il ne fait l'objet d'aucune demande d'indemnité quelconque du chef des biens immobiliers objets des présentes, d'aucune poursuite ou menace de faillite, saisie ou séquestre.
- qu'il n'a pas connaissance d'un cas de pollution affectant le terrain de la parcelle 2705.

Il est en outre observé à ce sujet que les parcelles objet des présentes ne figurent pas au cadastre des sites pollués ainsi que cela résulte de son extrait ci-annexé. La non-inscription audit cadastre n'équivaut pas à une attestation de non-pollution du site.

3.11 Impôts - Hypothèques légales

Les comparantes sont informées que certaines créances de droit public cantonal, relatives à un immeuble, sont garanties par des hypothèques légales, qui existent de par la loi, dont la validité est indépendante de leur inscription au Registre Foncier, et qui pourraient par conséquent être opposables au cessionnaire.

Le cédant certifie qu'il a satisfait à toutes obligations susceptibles de donner naissance à pareilles charges, et s'engage à acquitter toute dette encore à sa charge, pouvant donner lieu à la constitution ou à l'inscription d'une telle hypothèque, et ce par paiement ou fourniture de sûretés.

Il garantit, en particulier, que les impôts afférents à la parcelle cédée, y compris les acomptes provisionnels, sont à jour.

3.12 Droits à bâtir

La sous-parcelle présentement cédée par la Fondation HBM Émile DUPONT à la VILLE DE VERNIER l'est sans aucuns droits à bâtir, ceux-ci restant concentrés sur la nouvelle parcelle 6158.

4. SOULTE

La présente cession a lieu sans soulte, soit à titre gratuit.

5. DECLARATION RELATIVE A LA SINCERITE DES PRESTATIONS

Les comparants certifient que le présent acte indique l'intégralité des prestations et de leurs accords, qu'il a lieu à titre gratuit et que celui-ci n'est pas modifié par un autre arrangement quelconque.

Elles certifient en outre avoir été informées, par le notaire, des conséquences encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation, soit notamment :

- 5.1 possibilité d'invalidité de l'acte pour défaut dans la forme authentique concernant une condition essentielle à la transaction ;
- 5.2 poursuite pénale fondée sur l'article 253 du Code pénal suisse, pour obtention frauduleuse d'une fausse constatation dans un acte authentique ;
- 5.3 rappels d'impôts et pénalités par les autorités fiscales.

6. REPORT DE MENTION

En application notamment des dispositions y relatives du Code Civil Suisse et de l'Ordonnance sur le Registre Foncier, la mention de « Prémption fav. État et Commune (LGL) », ci-dessus relatée, est purement et simplement reportée sur la parcelle 6158.

Au vu de son incorporation au domaine public communal, le dp3917 est par les présentes dégreuvé de la mention de « Prémption fav. État et Commune (LGL) », ce à quoi l'ETAT DE GENEVE a dûment consenti aux termes d'un consentement sous seing privé qui demeurera ci-annexé. **(A prévoir et recevoir)**

7. AJUSTEMENT DE SERVITUDES

Au vu de son incorporation au domaine public communal, la sous-parcelle 2705B est par les présentes dégreuvée des servitudes ci-dessus rappelées dans l'exposé préliminaire, respectivement n'en bénéficiera plus.

En conséquence, en application notamment des dispositions y relatives du Code Civil Suisse et de l'Ordonnance sur le Registre Foncier, les servitudes ci-dessus rappelés sont ajustées comme suit :

- a) 14.06.1968 D128 (C) (Type C) Passage à pied et à véhicules
ID.2004/049207, **RS 49677**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégreuvée.

- b) 14.06.1968 D128 (D) (Type C) Passage à pied et à véhicules
ID.2004/049208, **RS 49678**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B y renonçant.

- c) 14.06.1968 D128 (D) (Type C) Passage à pied
ID.2004/049209, **RS 49679**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B y renonçant.

- d) 14.06.1968 D128 (C) (Type A) Distance et vue droite
ID.2004/049210, **RS 49680**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégrevée.

- e) 14.06.1968 D128 (C) (Type G) Canalisation pour l'évacuation des
ID.2004/049213, **RS 49683** eaux de surface

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la p sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégrevée.

- f) 14.06.1968 D128 (C) (Type G) Canalisation pour eau potable
ID.2004/049216, **RS 49685-A**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégrevée.

- g) 14.06.1968 D128 (D) (Type G) Canalisation pour eau potable
ID.2004/049217, **RS 49685-B**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B y renonçant.

- h) 14.06.1968 D128 (C) (Type G) Canalisation pour le gaz de ville
ID.2004/049218, **RS 49686-A**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la parcelle 2705 en étant simultanément dégrevée.

- i) 14.06.1968 D128 (D) (Type G) Canalisation pour le gaz de ville
ID.2004/049219, **RS 49686-B**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B y renonçant.

- j) 06.06.1969 A1442 (C) (Type C) Passage à pied et à véhicules
ID.2004/049227, **RS 49690**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégrevée.

- k) 06.06.1969 D158 (C) (Type C) Passage à char et à talons
ID.2004/049222, **RS 49688-B**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégrevée.

- l) 06.06.1969 D158 (D) (Type C) Passage à char et à talons
ID.2004/049222, **RS 49688-B**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B y renonçant.

- m) 06.06.1969 D158 (D) (Type C) Passage à char et à talons
ID.2004/049223, **RS 49688-C**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B y renonçant.

- n) 06.06.1969 D158 (C) (Type C) Passage à pied
ID.2004/049225, **RS 49689-B**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégrevée.

- o) 06.06.1969 D158 (D) (Type C) Passage à pied
ID.2004/049225, **RS 49689-B**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B y renonçant.

- p) 06.06.1969 D158 (D) (Type C) Passage à pied
ID.2004/049226, **RS 49689-C**

Cette servitude est reportée en droit au profit de la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B y renonçant.

- q) 19.11.1970 D328 (C) (Type G) Canalisations d'électricité
ID.2004/049229, **RS 49692**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégrevée.

- r) 04.05.1973 D105 (C) (Type G) Collecteur d'eaux pluviales
ID.2004/049176, **RS 49651** en faveur de COMMUNE DE VERNIER, commune

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégrevée.

- s) 07.10.1986 D317 (C) (Type C) Passage public à tous usages
ID.2004/010620, **RS 10999** en faveur de COMMUNE DE VERNIER, commune

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégrevée.

- t) 26.02.2014 2014/1490/0 (C) (Type G) Canalisations électricité
ID.2014/001322, **RS 84813**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégrevée.

- u) 03.06.2015 2015/5150/0 (C) Canalisation(s) eau potable
ID.2015/005567, **RS 87877**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégrevée.

- v) 29.03.2019 2019/2748/0 (C) Canalisation(s) électricité
ID.2019/004400, **RS 101606**

Cette servitude est reportée en charge sur la nouvelle parcelle 6158, la sous-parcelle 2705B en étant simultanément dégrevée.

8. CONSENTEMENT - RANG

Le porteur des cédules hypothécaires ci-dessus relatées grevant collectivement les parcelles 2649, 2650 et 2651, soit les immeubles principaux de la nouvelle parcelle en dépendance 6158, a dûment consenti à tout ce qui précède, ainsi que cela résulte d'un consentement sous seing privé dont l'original, dûment légalisé, demeure ci-annexé. **(A prévoir et recevoir)**

Lesdites cédules hypothécaires seront en outre à l'avenir primée par toutes les servitudes ajustées aux présentes, ce à quoi leur porteur a également consenti aux termes dudit consentement.

Les titres seront présentés au Registre Foncier pour mise à jour.

D I V E R S

1. PREEMPTION DE L'ETAT DE GENEVE

Il est rappelé que la sous-parcelle présentement cédée est située en zone 5 de développement 3 et fait l'objet d'une mention de droit de préemption au profit de l'ETAT DE GENEVE et de la VILLE DE VERNIER, prise le 9 décembre 1980 sous P.j. A3062, dans le cadre de la loi générale sur le logement et la protection des locataires du 4 décembre 1977, modifiée le 11 février 1993.

Néanmoins, s'agissant d'une cession à titre gratuit, au domaine public communal, sans droits à bâtir, le droit de préemption de l'ETAT DE GENEVE ne s'applique pas en l'espèce.

2. CAPACITE

Chacune des parties atteste ne pas être en faillite.

3. FRAIS

Les droits d'enregistrement, émoluments du Registre Foncier, frais et honoraires des présentes, seront supportés par la VILLE DE VERNIER, qui a versé la provision usuelle au notaire soussigné.

4. DECLARATION A L'ADMINISTRATION FISCALE CANTONALE (Service de l'enregistrement et du Registre Foncier)

En raison du caractère d'utilité publique des présentes, la VILLE DE VERNIER demande l'exemption des droits d'enregistrement et l'exonération des émoluments du Registre foncier relatif aux présentes, conformément à l'article 28 de la loi sur les droits d'enregistrement du 9 octobre 1969, respectivement, à l'article 9 du règlement fixant le tarif des émoluments du registre foncier du 7 septembre 1988. Pour le surplus, il est demandé au Conseil d'Etat de délivrer une décision d'exonération totale pour les droits d'enregistrement et les émoluments du registre foncier pour toutes les opérations relatives au présent acte.

5. REGISTRE FONCIER – POUVOIRS – TITRES

Mes Mariella VALLERY-SPAETHE, Sandrine CHATELANAT ou David LACIN, notaires, auront tous pouvoirs pour :

- requérir l'inscription, au Registre Foncier, des stipulations contenues au présent acte, d'une part, convenir et requérir les ajustements supplémentaires qu'exigeraient les services dudit Registre afin d'y permettre l'inscription du présent acte et ses annexes, d'autre part,
- ainsi que pour en retirer les cédules hypothécaires et pour les remettre, contre décharge, à qui de droit. Cette clause est constitutive d'une assignation, et est irrévocable.

6. ELECTION DE DOMICILE - DROIT APPLICABLE

Pour tout litige pouvant survenir entre les parties à propos de la conclusion, de l'exécution, ou de l'interprétation du présent acte, domicile est élu par les comparants en leurs domiciles et siège social respectifs sus-indiqués, avec clause attributive de juridiction aux Tribunaux genevois, dont la compétence exclusive est reconnue, sous réserve de recours au Tribunal Fédéral.

Le droit suisse sera applicable au présent contrat.

DONT ACTE.

Et, après lecture faite, les comparants, en leurs qualités, ont signé, avec le notaire, le présent acte.

Pour le cédant :

Pour le cessionnaire :

Le notaire :

DOSSIER DE MUTATION N° : 13/2024

Commune : VERNIER

Section :

Plan(s) : 21-23

Biens-fonds : 2705-dp3917

MUTATION PARCELLAIRE

Mutation de projet

Pièces du dossier :

- | | |
|---|-----|
| 1. Titre | (1) |
| 2. Anciens immeubles | (1) |
| 3. Formation et état descriptif
des nouveaux immeubles | (2) |
| 4. Plan | (1) |

Dossier technique :

- | | |
|---|-----|
| Esquisse de terrain | (1) |
| Fichier des mesures et calculs des points fixes | (2) |
| Fichier des mesures et calculs des levés | (1) |
| Fichier de comparaison des coordonnées | (0) |

ATTENTION:

Mutation conforme au projet
Limites et surfaces susceptibles de modifications par un
nouveau tableau de mutation
(Art. 175 et 176 LaCC et 126 ORF)

Acte dressé par

Maître : Mariella Vallery-Spaethe

Réf.

Acte accepté le :

OU

Office de l'Urbanisme

Emoluments

Préavis favorable sous condition.

Voir rapport annexé N°

Autorisations de construire réservées.

Genève , le

OCAN

Office Cantonale de l'Agriculture et de la Nature

Décision de la compétence de la
commission foncière agricole

Décision duannexée

Emoluments

Genève , le

L'auteur du dossier :

**GEOMETRES ASSOCIES
NEY & HURNI S.A.**
J.-F. Rolle, Ingénieur géomètre breveté
Rue Chabrey 6 - 1202 GENEVE
022 918.08.00
info@neyhurni.com
www.neyhurni.com

DIT

Direction de l'Information du Territoire

Introduction en base de données
effectuée le

Visa accordé sous condition.

Dossier n° D3481-p2705

Etabli le : 7.03.2024

ANCIENS IMMEUBLES**Mutation : 13/2024****Commune : VERNIER****Section :**

Numéros	Surfaces R.F. m2	Diff. m2	Surfaces corrigées m2	Immeubles divisés		Observations
				en	surface m2	
2705	5601		5601	A	5534	
				B	67	
dp3917						
Totaux						

GEOMETRES ASSOCIES**NEY & HURNI S.A.**

J.-F. Rolle Ingénieur géomètre breveté

Rue Chabrey 6 - 1202 GENEVE

022 918.08.00

info@neyhurni.com

www.neyhurni.com

Signature

Dossier n° : D3481-p2705

Etabli le : 7.03.2024

FORMATION ET ETAT DESCRIPTIF DES NOUVEAUX IMMEUBLES

Mutation : 13/2024

Commune : VERNIER

Section :

Objets	Numéros	Formations Désignations	Corr. math. m2	Surfaces m2	Observations
Plan	21				
Immeuble	6158	2705A		5534	DEPENDANCE DE PARCELLES
Nom local		Les Grands Prés			
Bâtiment	3664	Autre bât. 20 m2 et plus		53	
Bâtiment Adresse	B1385	Partie Hab plusieurs logements Avenue des Libellules 2		22	Surface totale 518m2
Bâtiment Adresse	B1386	Partie Hab plusieurs logements Avenue des Libellules 4		18	Surface totale 474m2
Bâtiment Adresse	B1387	Partie Hab plusieurs logements Avenue des Libellules 6		19	Surface totale 514m2
Bâtiment Adresse	B1388	Partie Hab plusieurs logements Avenue des Libellules 8		9	Surface totale 469m2
Bâtiment Adresse	B1389	Partie Hab plusieurs logements Avenue des Libellules 10		18	Surface totale 474m2
Bâtiment Adresse	B1390	Partie Hab plusieurs logements Avenue des Libellules 12		18	Surface totale 513m2
Bâtiment Adresse	B1391	Partie Hab plusieurs logements Avenue des Libellules 14		18	Surface totale 474m2
Bâtiment Adresse	B1392	Partie Hab plusieurs logements Avenue des Libellules 16		18	Surface totale 510m2
Bâtiment Adresse	B1672	Partie Autre bât. de loisirs Route de l'Usine-à-Gaz 10		3	Surface totale 156m2
Bâtiment	B1676	Autre bât. 20 m2 et plus		30	Garage privé souterrain no (B1393) d'une surface de 3926m2 Autre bât. < 20 m2 souterrain no (B1671) d'une surface de 13m2

GEOMETRES ASSOCIES NEY & HURNI S.A.

J.-F. Rolle Ingénieur géomètre breveté
Rue Chabrey 6 - 1202 GENEVE
022 918.08.00
info@neyhurni.com
www.neyhurni.com

Signature

Dossier n° : D3481-p2705

Etabli le : 7.03.2024

FORMATION ET ETAT DESCRIPTIF DES NOUVEAUX IMMEUBLES

Mutation : 13/2024

Commune : VERNIER

Section :

Objets	Numéros	Formations Désignations	Corr. math. m2	Surfaces m2	Observations
Plans	21-23				
Immeuble	dp3917	2705B + dp3917			dp communal
Noms locaux		Aïre Les Grands Prés			
					Abornement et levé après les travaux

**GEOMETRES ASSOCIES
NEY & HURNI S.A.**

J.-F. Rolle Ingénieur géomètre breveté
Rue Chabrey 6 - 1202 GENEVE
022 918.08.00
info@neyhurni.com
www.neyhurni.com

Signature

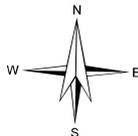
Dossier n° : D3481-p2705

Etabli le : 7.03.2024

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Extrait du plan du registre foncier

Commune : **VERNIER**
Plan(s) : **21-23**
Parcelle(s) : **2705-dp3917**
Echelle : **1:500**

No de mutation : **13/2024**



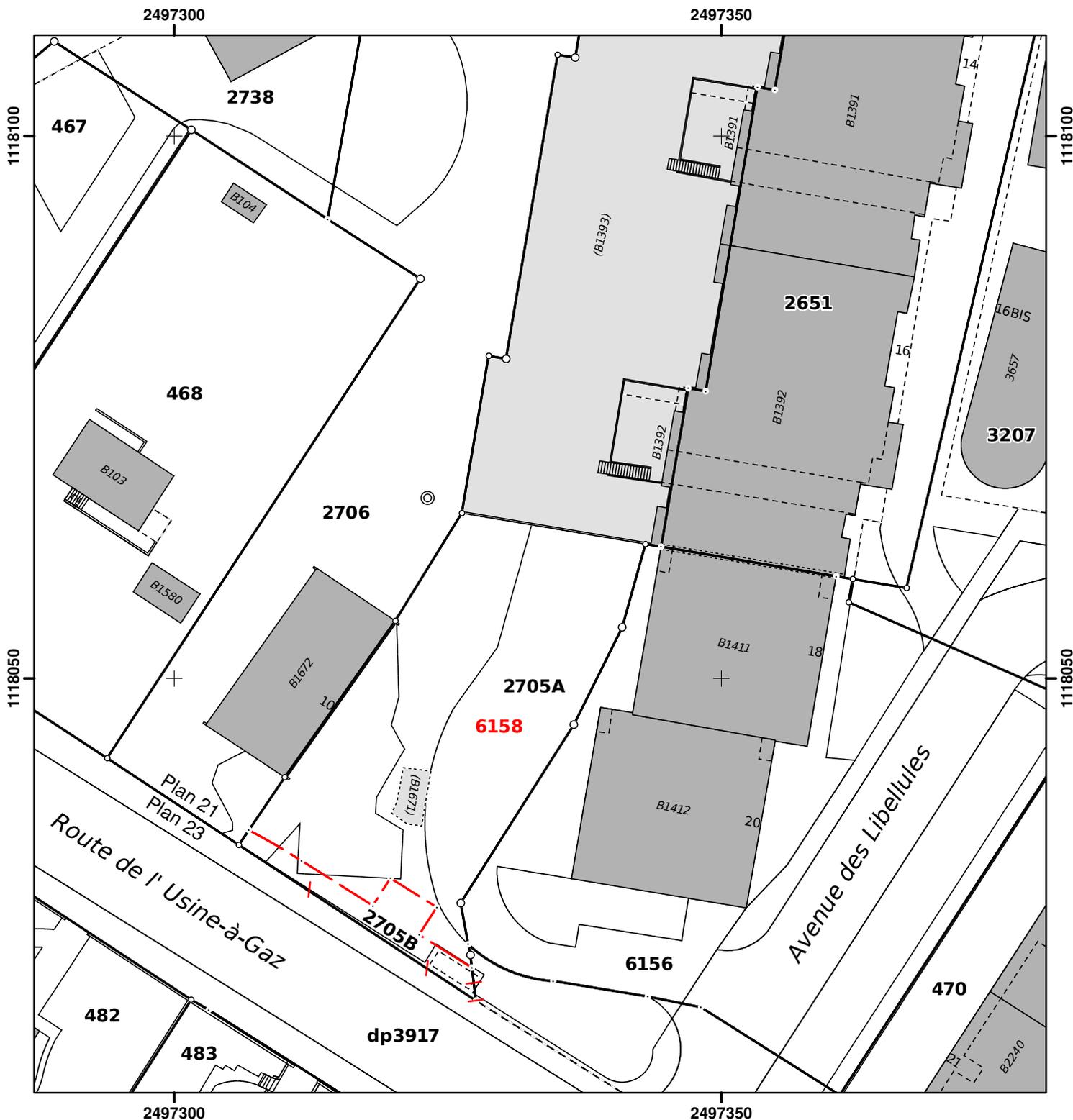
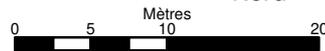
Dossier n°: D3481-p2705

Genève le : 7.03.2024

Coordonnées moyennes:

Est = 2497356.38

Nord = 1118079.34



NH GÉOMÈTRES ASSOCIÉS
NEY & HURNI SA

J-F ROLLE, Ingénieur géomètre breveté

Rue Chabrey 6

Tél : 022 918 08 00

1202 Genève

www.neyhurni.com

info@neyhurni.com

Géomaticien(ne) :

Ch.D

signature :

Légende et origine des données

Fond cadastral : Représentation en noir selon les normes cadastrales en vigueur

Données cadastrales en vigueur extraites de la base de données cantonale

Légende : www.cadastre.ch/legende